



Altitude Formation

GRUPE CAP PREVENTION



Mise à jour : septembre 2022

CONTACTS

01 64 46 25 66

www.altitudeformation.fr

Evaluation :

QCM et évaluation pratique continue

Validation :

Attestation de compétence

Dates :

En fonction des contraintes du client

SECOURS SUR PYLONES TOITURES ET CHÂTEAUX D'EAU Formation initiale

Public concerné :

Tout personnel ayant déjà été formé à l'Accès ou au Travail sur pylônes, toitures et châteaux d'eau

Prérequis :

Compréhension de la langue française / avis favorable de la médecine du travail pour les travaux en hauteur

Objectifs :

- Analyser les risques de chutes selon les sites et l'intervention
- Connaître les différents stop chute, équipements de sécurité et utilisation du harnais
- Maîtriser les accès et déplacements sur pylône, toiture ou château d'eau en sécurité
- Travailler en maintien au travail dans son harnais
- Décrocher et évacuer une personne suspendue dans son harnais suite à une chute ou un malaise

Durée du stage : 7 heures

Formations Inter ou Intra, individuel ou groupe, nous consulter.

Méthodologie :

- Support audiovisuel (PowerPoint, vidéos)
- Notices matériels
- Ateliers pratiques sur sites aménagés
- Remise d'un fascicule spécifique en fin de stage
- Formateurs disposant des compétences techniques liées aux formations

Pratique sur sites aménagés

- ✓ Présentation du matériel antichute (caractéristiques, résistance, utilisation)
- ✓ Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
- ✓ Réalisation de nœuds (prussik, huit)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages temporaires
- ✓ Exercices pratiques sur pylônes, toitures ou châteaux d'eau

Réalisation de l'évacuation d'une personne

- ✓ Sur l'échelle d'accès, personne suspendue au support d'assurage (rail ou câble) ou sur ses longues doubles antichute
- ✓ En extérieur de structure (pylône ou toiture), en position de travail sur la longe de maintien ou de son système d'arrêt des chutes.
- ✓ Exercices réalisés à l'aide d'un système manufacturé de palan ou d'auto-évacuateur
- ✓ Analyse de l'exercice et validation des acquis

Evaluation Evaluation continue en pratique

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'une attestation médicale délivrée par la médecine du travail.



Recyclage recommandé
tous les 2 à 3 ans